



Cyclo Carol' N°1

Bulletin municipal des Carollais amateurs de vélo

EDITO

La première commission municipale Plan Vélo devait se tenir le 29 octobre dernier. Elle fut empêchée par la crise sanitaire actuelle.

L'épidémie ne doit cependant pas avoir raison de notre préparation de l'avenir et de notre volonté de concertation.

L'intérêt remarquable qu'a suscité le Plan Vélo communal auprès de vous nous a donc incités à créer ce bulletin municipal, cette «*newsletter*» pour vous informer régulièrement de l'avancée de nos travaux puis, dans un second temps, pour y participer.

N'hésitez donc pas à en parler autour de vous et à communiquer aux personnes intéressées l'adresse : cyclocarol.newsletter@gmail.com.

Elle est dédiée à ce projet.

Miloud Mansour, Maire de Carolles



Cabane Vauban



falaises de Carolles



plage de Carolles

Les objectifs du Plan Vélo Communal

Pour rappel, dans le cadre de notre politique de mobilités douces et actives, le Plan Vélo de Carolles repose sur les axes de développement suivants :

- Améliorer la sécurité routière sur l'ensemble de la commune
- S'appuyer sur l'équipement existant, notamment rue de la division Leclerc
- Développer aménagements cyclables et sentiers VTT
- Créer un cadre incitatif reconnaissant pleinement l'usage du vélo comme mode de transport fonctionnel et vertueux
- Développer une culture Vélo chez les habitants
- Réaliser le projet en partenariat avec les communes de l'axe littoral Sud-Manche, Granville Terre & Mer et le Conseil Départemental
- Nous souhaitons ainsi mettre en œuvre une politique favorisant la circulation des vélos au sein de la commune... Et nous mettre au diapason des projets de mobilités qui fleurissent peu à peu sur toutes les routes de France.

Point sur l'avancement du Plan Vélo

Dès le début du mandat, les élus Carollais ont constitué un groupe de travail composé de Vincent Railliet, François Rosselin, adjoints et Georges Lourdais, conseiller municipal.

- Dès Juillet 2020, nous avons entrepris des échanges avec GTM - Granville Terre et Mer- et le Conseil Départemental afin de présenter notre vision du vélo et des mobilités douces à Carolles. Nous avons pu ainsi démontrer notre volonté de nous saisir du schéma départemental vélo.
- Fin Août 2020, une réunion de travail a été organisée à Carolles par GTM et par nous. Elle réunissait les communes de l'axe littoral Sud-Manche : Saint-Pair sur Mer, Jullouville et Champeaux, afin de coordonner nos efforts en vue de réaliser un axe cyclable qui partirait de Granville pour rallier « le plus beau kilomètre de France ».
- En Septembre 2020, nous avons effectué un repérage des parcours avec les équipes techniques du Département.

Lors du Conseil Municipal du 7 Octobre 2020, nous avons procédé :

- A la mise en place de la politique Mobilités douces et actives de la Commune
- Au lancement officiel du Plan Vélo Communal
- A la création de la Commission Municipale Plan Vélo
- Au vote d'un budget prévisionnel de 50 000 euros en vue de nous doter d'équipements adéquats. Dans le cadre du Plan ALVEOLE, une demande de subvention de 60% pour l'achat d'équipements a été déposée...et acceptée!

Un point d'étape est prévu avec le Conseil Départemental courant Novembre.

Nous sommes allés vite et avons rencontré des interlocuteurs aussi passionnés que nous.



Avant de vous quitter, n'oubliez pas, amis cyclistes, les conseils de Pierre Dac :

« Fortifiez vos jambes en mangeant des œufs mollets »

